

BZ Industries extractives

2 940 emplois en région

dont 94% d'emplois salariés

-3,6% de salariés entre 2016 et 2017

36ème secteur employeur sur 38 en région

434 établissements

15% d'emplois féminins

87% d'emplois en CDI

Perspectives d'emploi pour le secteur

Au niveau national

A horizon 2030, l'emploi du secteur des industries extractives, élargi à celui de l'industrie des produits minéraux, serait en recul*. Néanmoins, le comité pour les métaux stratégiques plaide pour reconsidérer l'exploitation minière comme un secteur d'avenir en France. Les besoins au niveau mondial sont effectivement en progression en combustibles solides, en hydrocarbures mais aussi en métaux de base et en métaux précieux ainsi qu'en matériaux de carrière utilisés notamment par le BTP. En revanche, les freins au développement sont importants (financements coûteux du foncier, des progrès scientifiques et technologiques à mettre en œuvre et mauvaise image du secteur auprès des populations).

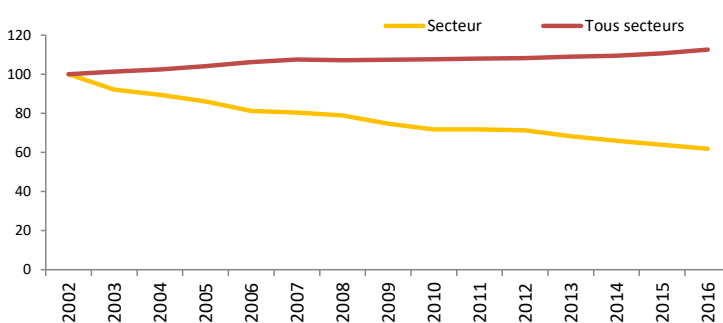
*Source : Centre d'Analyse Stratégique « Les secteurs de la nouvelle croissance : une projection à l'horizon 2030 », Rapport n°48, janvier 2012

Au niveau régional

Avec près de 2 940 emplois en région, le secteur est très exposé au vieillissement (21% d'actifs de plus de 55 ans dans le secteur contre 16% en moyenne régionale tous secteurs confondus). Compte tenu de sa petite taille, comparé à d'autres secteurs, les départs à la retraite seront relativement peu importants en volume d'ici 10 ans.

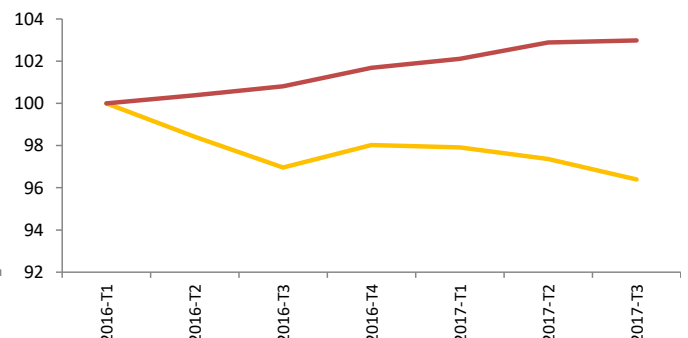
Cependant, les départs à la retraite vont générer des besoins en recrutement même si, en volume, tous ne devraient pas être remplacés. En effet, l'emploi salarié en région a diminué de 38% entre 2002 et 2016 (graphique de gauche ci-dessous). La tendance se confirme entre 2016 et 2017, où le secteur a encore perdu 3,6% de ses emplois (graphique de droite).

Evolution annuelle de l'emploi salarié
(Indice base 100 = 2002)



Source : Insee, Estimation de l'emploi salarié au lieu de travail au 31/12 de l'année précédente

Evolution trimestrielle de l'emploi salarié privé
(Indice base 100 = 2016 - Trimestre I)



Source : URSSAF - Sequoia, données cvs, champ concurrentielle hors agriculture

Organisation de l'appareil productif

Poids du secteur dans l'emploi

Source : Insee, RP 2014

	Emploi total	Emploi non salarié		Part dans l'emploi régional	
		Effectif	%		
Secteur	2 940	186	6,3%		0,1%
Tous secteurs	2 173 693	337 086	15,5%	Rang	36ème

En 2014, le secteur concentre 2 940 actifs en emploi soit 0,1% de l'emploi en région. Parmi eux 93,7% sont salariés et 6,3% non-salariés. Le secteur se situe en 36ème position sur 38 dans l'emploi total régional. Le secteur est particulièrement important en région, son indice de spécificité* est de 1,46.

* L'indice de spécificité sectorielle est obtenu en rapportant la part du secteur dans l'emploi régional à celle du secteur dans l'emploi national. Si l'indice est supérieur à 1, le secteur est surreprésenté en Occitanie, égal à 1, la représentation est identique, inférieure à 1, le secteur est sous-représenté en région.

Etablissements (employeurs ou non)

Source : Insee, CLAP 2015

Evolution du nombre d'établissements

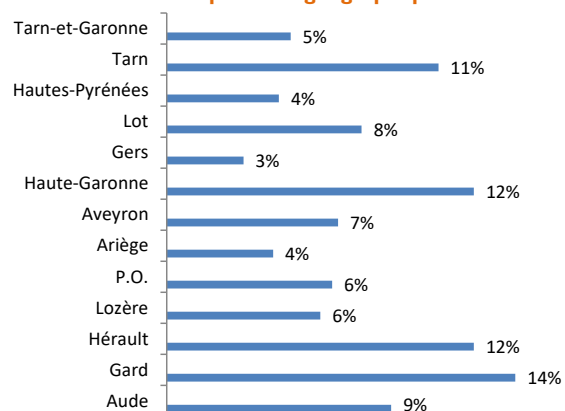
	Secteur	Tous secteurs
2010	570	603 520
2015	434	643 145
Taux de variation annuel moyen*	-5,3%	1,3%

* TVAM : $((\text{Valeur arrivée} / \text{Valeur départ})^{1/n} - 1) * 100$

n = nombre d'années

En 2015, le secteur compte 434 établissements soit 0,1% du parc régional. Entre 2010 et 2015 le parc a diminué de 5,3% par an et les établissements se concentrent principalement dans le Gard, la Haute-Garonne et l'Hérault.

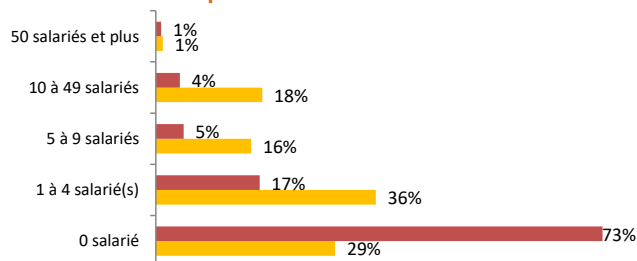
Répartition géographique



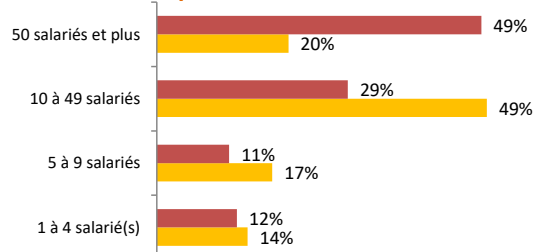
Répartition des effectifs salariés et des établissements par taille

Source : Insee, CLAP 2015

Répartition des établissements



Répartition des effectifs salariés



Industries extractives

Tous secteurs

Le tissu productif du secteur se singularise par deux spécificités : d'une part un secteur plus employeur qu'en moyenne régionale, la part de l'emploi sans salarié représente seulement 29% (73% en moyenne régionale) et d'autre part une proportion plus importante d'établissements de 10 à 49 salariés (49% pour 29% en moyenne régionale) qui concentrent 20% des effectifs salariés.

Qualifications et métiers

Source : Insee, RP 2014

Les 10 métiers* les plus représentés dans le secteur

	Effectifs	%
Ouvriers non qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction	364	12,4%
Conducteurs d'engins du bâtiment et des travaux publics	335	11,4%
Conducteurs routiers	309	10,5%
Ouvriers qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction	215	7,3%
Techniciens et chargés d'études du bâtiment et des travaux publics	164	5,6%
Professionnels du travail de la pierre et des matériaux associés	102	3,5%
Ingénieurs du bâtiment et des travaux publics, chefs de chantier et conducteurs de travaux (cadres)	78	2,6%
Attachés commerciaux	74	2,5%
Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes)	69	2,3%
Secrétaires bureautiques et assimilés	67	2,3%

* Familles de métiers (en FAP 225 postes)

Emplois par catégorie sociale

	Secteur	Tous secteurs
Agriculteurs exploitants	0%	3%
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	6%	8%
Cadres	10%	16%
Professions Intermédiaires	19%	26%
Employés	7%	28%
Ouvriers	57%	18%

Emplois par niveau de diplôme

	Ensemble des actifs		Moins de 25 ans	
	Secteur	Tous secteurs	Secteur	Tous secteurs
Aucun diplôme*	23%	15%	14%	17%
Niv V (CAP, BEP)	40%	25%	48%	23%
Niv IV (Bac)	19%	21%	32%	33%
Niv I, II, III (Bac+2 et +)	18%	39%	6%	28%

* Aucun diplôme ou CEP ou BEPC

"Ouvriers non qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction" et "Conducteurs d'engins du bâtiment et des travaux publics" sont les familles de métiers les plus représentées dans le secteur.

La majorité des actifs (57%) dans le secteur sont des ouvriers (18% tous secteurs confondus).

Le secteur est plus ouvert aux actifs sans formation ou avec un premier niveau de qualification (63% et 40% dans l'ensemble des secteurs d'activité).

Parmi les jeunes actifs de moins de 25 ans, près des deux tiers ont un diplôme de niveau V (CAP, BEP) ou sont non diplômés.

Caractéristiques individuelles et conditions d'emplois

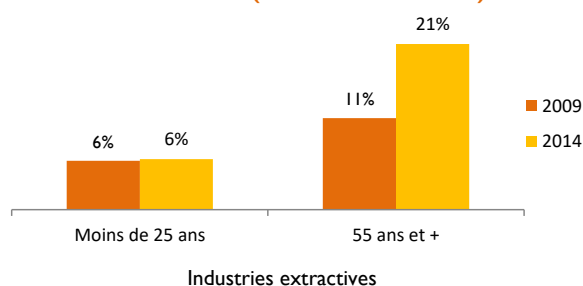
Caractéristiques individuelles

Source : Insee, RP 2009-2014

Structure des emplois par âge en 2014

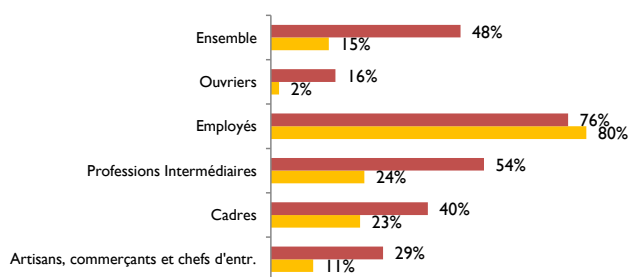
	Secteur	Tous secteurs
Moins de 25 ans	6%	8%
25-34 ans	15%	22%
35-44 ans	23%	26%
45-54 ans	35%	28%
55 ans et +	21%	16%

Structure des emplois par âge (évolution 2009 - 2014)



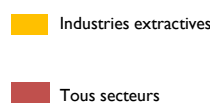
L'emploi féminin

Taux de féminisation par catégorie sociale en 2014



Taux de féminisation (évolution 2009 - 2014)

	Secteur	Tous secteurs
2009	15%	47%
2014	15%	48%



79% des actifs en emploi du secteur sont âgés de 35 ans ou plus (70% en moyenne régionale).

Un secteur peu féminisé (15% d'emplois féminins, 48% pour l'ensemble des secteurs), des emplois féminins essentiellement présents parmi les employés et les professions intermédiaires.

Conditions d'emplois

Source : Insee, RP 2014

Statut des emplois

	Secteur	Tous secteurs
En contrat d'apprentissage	1%	2%
Placés par une agence d'intérim	0%	1%
Emplois-jeunes, CES, contrats de qualification	0%	1%
Stagiaires rémunérés en entreprise	0%	0%
Autres emplois à durée limitée, CDD, contrat court, vacataire...	4%	9%
Emplois sans limite de durée, CDI, titulaire de la fonction publique	87%	71%
Non salariés : Indépendants	2%	10%
Non salariés : Employeurs	4%	6%
Non salariés : Aides familiaux	0%	0%

Temps de travail

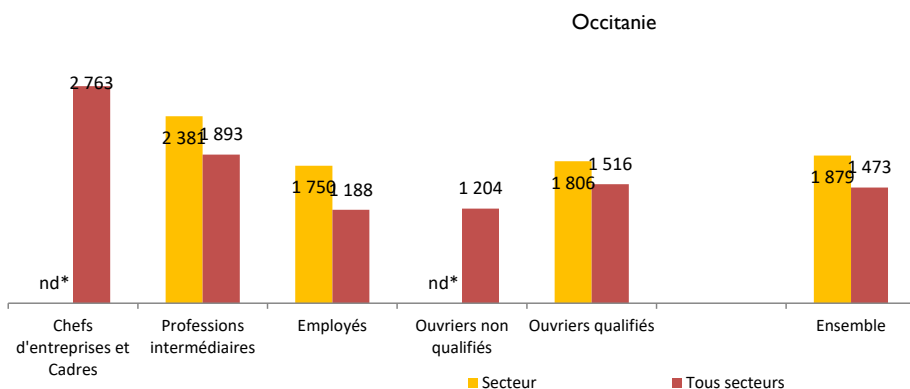
	Tps complet	Tps partiel
Secteur	94,3%	5,7%
Tous secteurs	80,7%	19,3%

Le secteur offre une bonne stabilité de l'emploi avec près de neuf contrats sur dix en CDI (contre sept sur dix pour l'ensemble des secteurs).

La part des emplois à temps partiel dans le secteur est faible, près de 6% (plus de 19% en moyenne régionale).

Salaire mensuel net médian (€)

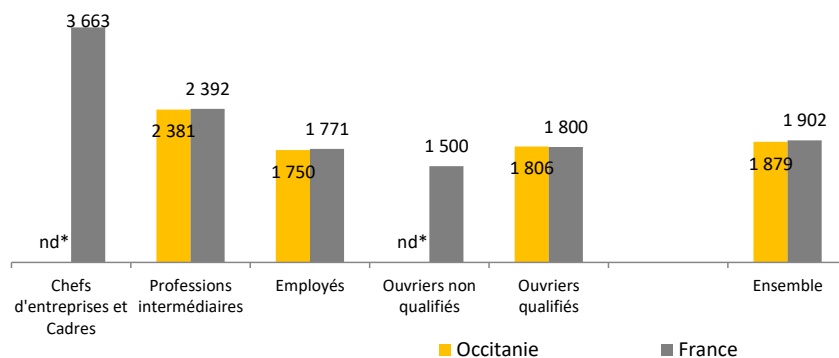
Source : Insee - DADS 2014, les données DADS sont soumises aux règles du secret statistique.



Occitanie / France

Le salaire médian dans le secteur est de 1 879 euros (1 473 euros tous secteurs confondus).

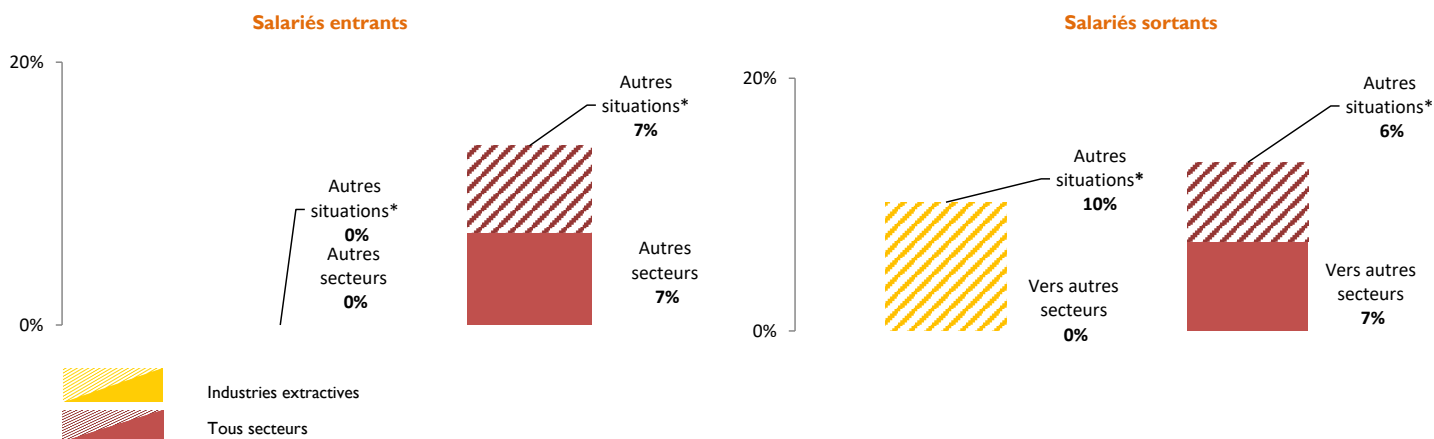
Il est nettement supérieur au salaire médian régional (1 473 euros tous secteurs confondus) et il est légèrement inférieur à celui observé dans le secteur au niveau national.



* nd : Données non disponibles en raison du secret statistique

Mobilité sectorielle

Source : Insee - DADS 2014, salariés rémunérés au 31/12 de l'année (entreprises du secteur privé)



*Activité non-salariée, chômage, retraite, inactivité

Les données concernant la mobilité sectorielle pour ce secteur sont soumises aux règles du secret statistique.

Sources utilisées

INSEE DADS : Le champ d'exploitation des DADS (Déclaration annuelle des données sociales) par l'INSEE couvre l'ensemble des employeurs et de leurs salariés, sauf les activités extra-territoriales (division 99 de la NAF rév.2). Il est étendu à compter de 2009 aux particuliers employeurs et aux salariés de la fonction publique d'Etat.

INSEE RP : Les enquêtes annuelles de recensement fournissent des statistiques sur les habitants et les logements, leur nombre ainsi que leurs caractéristiques : répartition par sexe et âge, professions exercées, conditions de logement, modes de transport, déplacements domicile-travail ou domicile-études, etc.

INSEE CLAP : Le champ couvert par CLAP (connaissance locale de l'appareil productif) concerne les établissements actifs le 31 décembre de l'année et les postes salariés correspondants, ce qui exclut les établissements qui ont cessé leur activité en cours d'année.

Sont inclus dans le champ : les activités agricoles, le secteur de l'intérim, les unités non employeuses. Sont exclus du champ : les activités non renseignées, les établissements appartenant aux entreprises de catégorie juridique "7150" (défense), et les activités des ménages en tant qu'employeurs de personnels domestiques ou les activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens et services pour usage propre.

URSSAF : La base de données Séquoia de l'Acoss et des Urssaf est alimentée par les bordereaux récapitulatifs de cotisations (BRC). Le champ couvre l'ensemble des cotisants du secteur concurrentiel (tous les secteurs d'activité économique sauf les administrations publiques, l'éducation non marchande (établissements d'enseignement relevant de l'Etat ou des collectivités locales), la santé non marchande et l'emploi par les ménages de salariés à domicile. Pour le secteur de l'agriculture, la branche du recouvrement n'a qu'une couverture marginale par rapport à la mutualité sociale agricole (MSA). Cette dernière est présente également dans le domaine des industries agroalimentaires (IAA), du commerce de gros et des services financiers, pour lesquels la couverture des Urssaf n'est donc pas totale.

Métiers : La notion de métiers utilisée ici s'appuie sur la nomenclature "Familles professionnelles - FAP- 2009" et son niveau de regroupement en 225 postes. Les FAP sont une des principales nomenclatures de métiers, elles résultent d'un rapprochement entre la nomenclature des « professions et catégories socioprofessionnelles » (PCS) utilisée par l'INSEE et le « répertoire opérationnel des métiers et des emplois » (ROME) utilisé par Pôle emploi. La notion de famille de métiers élargie correspond au niveau de regroupement en 87 postes de la FAP-2009.

Pour en savoir plus :

Le site web du Carif-Oref Occitanie

<http://www.cariforefoccitanie.fr/>

La nomenclature agrégée - NA 2008 INSEE

[Consulter la nomenclature](#)

Centre d'analyse stratégique « Les secteurs de la nouvelle croissance : une projection à l'horizon 2030 », Rapport n°48, janvier 2012

[Télécharger le document](#)